



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

### A V I S P U B L I C

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 415-2021, MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONTRACTUELLE 344-2018**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Éric Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier.

**QUE** lors de la séance ordinaire tenue le 17 août 2021, le conseil a adopté par résolution le règlement 415-2021,

**QUE** le règlement 415-2021 est entré en vigueur conformément à la loi, le 18 août 2021;

Ce règlement peut être consulté, durant les heures d'ouverture, au bureau de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 18 août 2021.



Éric Beaulieu

Directeur général et secrétaire-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Éric Beaulieu, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié, le 18 août 2021, l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit suivant à Saint-Stanislas-de-Kostka:

Centre municipal  
221, rue Centrale

et en déposant cet avis sur le site internet de la Municipalité.  
EN FOLDE QUOI, je donne ce certificat, ce 18 août 2021.



Éric Beaulieu

Directeur général et secrétaire-trésorier